

Résultat du Référendum d'initiative locale à Chenôve sur le plan de circulation

Chenôve, samedi 15 mars 2025 – Les Cheneveliers se sont mobilisés et exprimés ce samedi dans le cadre du Référendum d'initiative locale initié par la municipalité afin de leur donner la parole sur la suppression ou non du plan de circulation.

La municipalité de Chenôve prend acte du résultat du référendum d'initiative locale organisé ce samedi 15 mars. Les citoyens se sont exprimés majoritairement en faveur de la suppression du plan de circulation mis en place à titre expérimental ces derniers mois, à 81,74 % pour le OUI à la suppression du plan de circulation et 18,26 % pour le NON, avec un taux de participation atteignant 24,02 % des inscrits dont 1763 suffrages exprimés.

Fidèle à son engagement de consultation et d'écoute des citoyens, la municipalité respectera ce choix et engagera les démarches nécessaires avec la Métropole pour mettre en œuvre ce choix citoyen. Ce référendum d'initiative locale était une expérimentation, une démarche inédite très rarement mise en place par une commune, pour donner la parole directement aux citoyens sur un sujet structurant. La municipalité tient à saluer tous les acteurs ayant contribué au bon déroulement de cette consultation : les services municipaux, les élus, ainsi que chaque votant qui a pris part à ce moment important de démocratie locale.

La mobilisation des électeurs lors de cette consultation traduit l'intérêt des habitants pour les enjeux locaux et leur volonté d'être pleinement acteurs des décisions qui les concernent. Dans un contexte où la participation démocratique est un enjeu majeur en France, cette implication est précieuse et témoigne de la vitalité de notre vie municipale.

Dans la poursuite de cette dynamique, nous continuerons de travailler avec les Chenevelièrès et les Cheneveliers afin d'adapter le dispositif de circulation en conséquence, tout en veillant à préserver les objectifs de sécurité, de tranquillité résidentielle, de transition écologique et de qualité de vie pour l'ensemble des citoyens. *"Nous allons concerter de nouveau les habitants et les commerçants de chaque quartier de notre ville pour échanger et décider avec eux des aménagements à mettre en place. Nos priorités en matière de santé publique, de sécurité des usagers et de lutte contre le réchauffement climatique ne doivent en aucun cas être remises en cause. Agir en ce sens reste l'objectif numéro un de la municipalité*», explique Thierry Falconnet, Maire de Chenôve.

La municipalité remercie l'ensemble des citoyens ayant pris part à ce référendum et réaffirme son engagement à poursuivre le dialogue autour de ces enjeux. Elle restera attentive aux attentes et aux besoins de chacun afin de construire, ensemble, un cadre de vie toujours plus harmonieux.

// Contact //

Justine LAGRANGE

Tel : 06.99.46.06.59

Mail : jlagrange@chenove.fr